



**Personnel - Administration Générale -
Mutualisation**

**OBJET : Rapport d'activités de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval
- Année 2022**

EXPOSE

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale doit adresser chaque année avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

C'est dans ce cadre que le rapport d'activités est présenté en séance aux Conseillers Communautaires.

Ce dossier a été examiné lors de la Commission « Personnel - Administration Générale - Mutualisation » réunie le 16 mars dernier.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire donne acte à Monsieur le Président de la transmission du rapport d'activités de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval relatif à l'année 2022.

Les membres du Conseil Communautaire prennent acte de la présentation de ce rapport

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 6 avril 2023

Le secrétaire de séance

Le Président

François-Xavier LE HECHO

Alain

AR-Préfecture

044-200072726-20230407-6-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 07-04-2023

Publication le : 07-04-2023

Conseil Communautaire du



Le Président,
Alain HUNAUULT



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

MAIRIES DE L'INTERCOMMUNALITÉ

CHÂTEAUBRIANT

Place Ernest Bréant
44110 Châteaubriant
Tél. : 02 40 81 02 32
www.mairie-chateaubriant.fr

DERVAL

15 rue de Rennes
44590 Derval
Tél. : 02 40 07 70 11
www.derval.fr

ERBRAY

6 place de la Mairie
44110 Erbray
Tél. : 02 40 55 01 11
www.erbray.mairie44.fr

FERCÉ

9 rue de la Mairie
44660 Fercé
Tél. : 02 40 28 87 57

GRAND-AUVERNÉ

7 rue de la Barre David
44520 Grand-Auverné
Tél. : 02 40 07 52 12
grand-auverne.fr

ISSÉ

1 rue de la Coutrie
44520 Issé
Tél. : 02 40 55 19 23
www.isse.fr

JANS

8 place de l'Église
44170 Jans
Tél. : 02 40 51 43 73
www.mairie-jans.fr

JUIGNÉ-DES-MOUTIERS

11 rue de la Mairie
44670 Juigné-des-Moutiers
Tél. : 02 40 55 51 06
www.juignedesmoutiers.fr

LA CHAPELLE-GLAIN

4 rue Flavier
44670 La Chapelle-Glain
Tél. : 02 40 55 52 23
www.la-chapelle-glain.fr

LA MEILLERAYE-DE-BRETAGNE

72 rue des Frères Templé
44520 La Meilleraye-de-Bretagne
Tél. : 02 40 55 20 06
www.lameillerayedebretagne.fr

LOUISFERT

1 bis rue de l'Espérance
44110 Louisfert
Tél. : 02 40 81 26 72
www.louisfert.fr

LUSANGER

20 place de l'Église
44590 Lusanger
Tél. : 02 40 07 83 08
www.mairie-lusanger.fr

MARSAC-SUR-DON

1 rue Pierre Perchais
44170 Marsac-Sur-Don
Tél. : 02 40 87 54 77
www.mairie-marsacsurdon.fr

MOISDON-LA-RIVIÈRE

4 rue du Camp
44520 Moisdon-la-Rivière
Tél. : 02 40 07 61 07
www.moisdon-la-riviere.fr

MOUAIS

5 rue de la Mairie
44590 Mouais
Tél. : 02 40 07 73 41
www.mouais.fr

NOYAL-SUR-BRUTZ

1 rue de la Mairie
44110 Noyal-sur-Brutz
Tél. : 02 40 81 16 23
noyalsurbrutz.fr

PETIT-AUVERNÉ

8 rue de la Mairie
44670 Petit-Auverné
Tél. : 02 40 55 50 03
www.petitauverne.fr

ROUGÉ

1 rue de la Gare

44660 Rougé

Tél. : 02 40 28 85 20
www.mairie-rouge.fr

RUFFIGNÉ

13 rue des Jonquilles
44660 Ruffigné
Tél. : 02 40 28 82 52

SAINT-AUBIN-DES-CHÂTEAUX

2 place de l'Église
44110 Saint-Aubin-des-Châteaux
Tél. : 02 40 28 47 13
www.saint-aubin-des-chateaux.fr

SAINT-JULIEN-DE-VOUVANTES

48 rue de la Libération
44670 Saint-Julien-de-Vouvantes
Tél. : 02 40 55 52 77
www.stjuliendevouvantes.fr

SAINT-VINCENT-DES-LANDES

17 rue de la Mairie
44590 Saint-Vincent-des-Landes
Tél. : 02 40 55 38 29
www.mairie-stvincentdeslandes.fr

SION-LES-MINES

20 rue de Châteaubriant
44590 Sion-les-Mines
Tél. : 02 40 28 95 21
www.mairie-sionlesmines.fr

SOUDAN

3 place Jeanne d'Arc
44110 Soudan
Tél. : 02 40 28 62 16
www.communedesoudan44110.fr

SOULVACHE

3 rue de la Mairie
44660 Soulvache
Tél. : 02 40 28 80 52

VILLEPÔT

18 place de l'Église
44110 Villepôt
Tél. : 02 40 28 66 20
www.villepot.fr
facebook : Villepot44

La Communauté de Communes Châteaubriant-Derval compte 26 communes et 44 421 habitants. Née en 2017 de la fusion de 2 intercommunalités, elle se situe aux frontières de la région Bretagne et du département du Maine-et-Loire, à la croisée de 4 métropoles : Nantes, Rennes, Angers et Laval.

Conformément à l'article L-5211-39 du Code général des collectivités territoriales, la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval publie un bilan annuel de ses actions et projets menés au cours de l'année civile. Ce document rend compte de l'organisation des services et du déploiement des actions au regard des engagements politiques.



Communauté de communes

SOMMAIRE

INSTANCES COMMUNAUTAIRES	4	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ENVIRONNEMENT	23
SERVICES SUPPORTS	7	Mobilité	24
Administration générale	8	Habitat	26
Services Techniques	9	Prévention et Gestion des déchets	28
Ressources humaines	10	Gemapi	29
Commande publique	11	Assainissement non collectif	30
Communication	11	SERVICES À LA POPULATION	31
Finances	12	Petite enfance	32
Foirail	14	Enfance - Jeunesse	33
Chenil	14	Solidarité - Social	35
DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ÉCONOMIE - EMPLOI - FORMATION	15	Sports et Loisirs	36
Développement économique	16	Culture	37
Développement territorial			
Emploi - Formation	19		
Tourisme	21		

2022

EN QUELQUES
CHIFFRES



5 réunions
de Conseil
communautaire

124 délibérations
votées



20 réunions
de Bureau
communautaire

15 décisions
votées



12 réunions
de Conférence
des Maires



25 réunions
de commissions
thématiques

INSTANCES COMMUNAUTAIRES

La communauté de communes est régie par différentes instances :

- **le Conseil communautaire** avec ses 54 conseillers représente les 26 communes du territoire. Il vote les délibérations.
- **le Bureau communautaire**, composé du Président et de 14 Vice-présidents, est élu par le Conseil Communautaire. Organe exécutif de la collectivité, il prend les décisions pour lesquelles il a reçu délégation.
- **la Conférence des Maires** réunit les Maires des 26 communes du territoire et les Vice-présidents non maires. Elle se réunit au minimum une fois avant chaque Conseil Communautaire.
- **les commissions thématiques** sont composées de conseillers communautaires et ouvertes aux conseillers municipaux des communes membres. Elles étudient les différents dossiers soumis au Bureau et au Conseil Communautaire.





14 commissions permanentes sont installées. Présidées par un vice-président, les commissions se réunissent par compétence et donnent un avis consultatif sur les projets en lien avec les thématiques suivantes :

- Environnement,
- Culture,
- Agriculture et Foirail,
- Prévention et gestion des déchets,
- Marchés publics et travaux,
- Finances, Économie, Emploi, Formation et Chambres Consulaires,
- Personnel, Administration Générale et Mutualisation,
- Solidarité,
- Santé,
- Sports et Loisirs,
- Mobilité,
- Petite enfance et Jeunesse,
- Équilibre et Développement du territoire, Habitat, Urbanisme,
- Tourisme et Communication.

Les élus ont souhaité présenter les différentes actions et projets menés par la communauté de communes et répondre aux interrogations des habitants par le biais du rapport d'activité et son bilan annuel. 4 réunions d'échanges se sont ainsi déroulées sur les communes de Derval, Moisdon-la-Rivière, Saint-Julien-de-Vouvantes et Rougé en septembre dernier.

44 421

habitants
au 31 décembre 2022*



* source INSEE

LA SOLIDARITÉ ENTRE LES COMMUNES

Des fonds de concours ont été attribués, au cours de l'année, aux communes de :

- **Noyal-sur-Brutz** : Aménagement d'une aire de jeux
- **Rougé** : Aménagement d'une nouvelle sortie pour le centre d'incendie et de secours
- **Sion-les-mines** : Construction d'un centre technique communal
- **Marsac-sur-don** : Transformation d'un bâtiment en maison médicale
- **Issé et Moisdon-la-Rivière** : Rénovation du pont du Pas Hervé
- **Louisfert** : Réhabilitation d'un bâtiment en salle associative et culturelle
- **Erbray** : Travaux d'aménagement du restaurant scolaire
- **Saint-Julien-de-Vouvantes** : Réaménagement du bâtiment de la mairie et travaux d'extension et de réhabilitation de la salle polyvalente pour la création d'un restaurant scolaire
- **Petit-Auverné** : Rénovation de la salle municipale Gabillard
- **Soudan** : Construction d'un restaurant scolaire et d'un accueil périscolaire
- **Villepôt** : Acquisition de mobilier pour la salle municipale

TEMPS FORTS 2022



20 ans! : l'année 2022 célébrait le vingtième anniversaire de la communauté de communes Châteaubriant-Derval. A cette occasion, un numéro spécial «20 ans de solidarité renforcée» de 56 pages a été distribué à l'ensemble des habitants du territoire. A la Foire de Béré, un espace de 875 m² invitait les visiteurs à participer à l'événement et à rencontrer l'ensemble des services intercommunaux. Des panoramiques retraçant la chronologie des principales réalisations intercommunales illustraient les grandes étapes et les temps forts qui ont cadencé et consolidé la coopération communautaire.



Signature du premier projet culturel de territoire : Après plus d'une année de diagnostic et de rencontres avec les partenaires institutionnels et les acteurs de terrain du domaine éducatif, social et culturel, les élus de la communauté de communes et des 26 communes ont construit le premier Projet Culturel de Territoire Châteaubriant-Derval avec l'accompagnement et le soutien du Département de Loire-Atlantique et de l'Etat-DRAC des Pays de la Loire. En présence de Dominique Poirout, Vice-présidente Culture et Patrimoine du Conseil Départemental, Alain Hunault, Président de la communauté de communes, Catherine Ciron, Vice-Présidente en charge de la Culture, Bruno Launay, secrétaire général de la sous-préfecture Châteaubriant-Ancenis et des maires de l'intercommunalité.



Un partenariat renforcé avec le département : Michel Ménard, président du Département de Loire-Atlantique et Jean Charrier, vice-président solidarité et cohésion des territoires du Département de Loire-Atlantique ont signé le nouveau contrat intercommunal coconstruit entre l'intercommunalité et le Département. Un important programme d'investissements que le département s'engage à accompagner dans les domaines du sport, des mobilités, des services au public, de la culture ainsi que du tourisme, à hauteur de 2 millions d'euros.

Convention avec la SNCF : Olivier Juban, Directeur régional SNCF voyageurs TER Pays de la Loire, est venu signer la convention reconduisant l'agrément de la Maison de la mobilité pour la vente des billets de trains, en présence d'Alain Hunault, Président de la communauté de communes, de François Guyot, Conseiller régional des Pays de la Loire et de Laurence Le Bihan, Conseillère départementale.



SERVICES SUPPORTS

2022

EN QUELQUES CHIFFRES



équipements informatiques
(ordinateurs, tablettes, imprimantes, serveurs)

équipements réseaux
(box internet, bornes wifi...)



673
demandes d'intervention traitées

TOP 5 des interventions

- 1 - événementiels
- 2 - peintures et sols
- 3 - menuiseries
- 4 - espaces verts
- 5 - entretien, nettoyage



84 bâtiments
gérés et entretenus sur les 26 communes, soit 63 635,6 m²

7 820 m² de espaces verts ton dus

7 122 m de haies taillées



3 170 m² de jardins familiaux entretenus

15 km de voie verte soufflés et entretenus chaque semaine

PÔLE NUMÉRIQUE

Le service Informatique initie, organise, met en œuvre puis maintient l'ensemble du système d'information: les infrastructures informatiques et audiovisuels mais aussi les sites web, le parc informatique et multimédia de l'établissement, de la téléphonie et de certains de ces partenaires, à ce titre il convient de parler d'un pôle numérique plutôt qu'un service informatique.

Il a vocation d'être au plus proche des besoins des agents. À ce titre, Il assure conseil et expertise auprès des agents et des directions métiers.

Il accompagne les agents à distance par le biais de son support informatique qui assure une permanence téléphonique 5 jours sur 7 toute l'année.

Il organise la formation des agents et des élus aux outils numériques et aux applications métiers déployées dans l'établissement.



SERVICES TECHNIQUES

Les Services techniques sont en charge du **bon fonctionnement du domaine public**. Polyvalents et travaillant en complémentarité avec des artisans et entreprises en contrat de prestation de service, les agents interviennent dans les bâtiments intercommunaux (travaux en électricité, chauffage, plomberie, peinture ...), mais également dans le cadre de l'entretien de la voirie et des espaces verts ainsi que dans le **soutien logistique et technique des événementiels et temps forts** de la collectivité dont les Intercalées, la Foire de Béré, les Divas du Jazz et la Patinoire.

Les missions:

- Gestion de l'**espace public intercommunal**
- **Entretien, gestion et travaux** du patrimoine communal: bâtiments, aires de jeux, équipements culturels, sportifs et administratifs, entretien des espaces verts communautaires, entretien de l'aire d'accueil des gens du voyage, suivi de plus de 130 contrats d'entretien.
- Entretien et nettoyage des voies vertes,
- Travaux de maintenance et **interventions d'urgence**,
- Suivi des travaux réalisés par les entreprises,
- **Suivi des projets de réhabilitation, rénovation et construction** des équipements intercommunaux,
- Suivi des demandes des administrés,
- **Planification et programmation** des travaux.



2022

EN QUELQUES
CHIFFRES

231 = 209
agents en emploi permanent
équivalents temps plein (ETP)

 **43** saisonniers durant l'été (hors service Jeunesse)

83 jeunes accueillis en stage



313 jours de formation suivis par
91 agents

Le Comité Technique et le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail ont fusionné pour devenir le **Comité Social Territorial**.



3 rencontres dans l'année

RESSOURCES HUMAINES



Le service Ressources humaines assure la **gestion administrative du personnel**, il identifie les besoins en personnel, actuels et futurs, pour répondre aux projets de développement de la collectivité en veillant à la maîtrise de la masse salariale. Il accompagne également les agents dans le développement de leurs compétences.

DU PERSONNEL FORMÉ

La communauté de communes poursuit la mutualisation de formations à l'échelle du territoire ; elle a en effet été l'organisatrice de plusieurs formations :

- La gestion et la prévention des conflits et de l'agressivité dans la relation à l'utilisateur : 2 sessions de deux jours ont profité à 26 agents de 7 collectivités différentes
- SST Initial : 3 sessions de deux jours ont profité à 30 agents de 8 collectivités différentes.
- Formation Gestes et Postures : 2 sessions d'une journée ont profité à 20 agents de 7 collectivités différentes.

Pour la 2^e année consécutive, des communes ont été désignées collectivités organisatrices d'autres formations obligatoires comme la formation AIPR, le PSC1 initial et l'utilisation des extincteurs.

RESPECT DES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE HANDICAP

La communauté de communes répond en à ses obligations légales en matière de handicap avec un taux d'emploi d'agents reconnus travailleurs handicapés de 6.73 %, soit 15 agents (minimum légal à 6 % de l'effectif total).

LE TÉLÉTRAVAIL, UN MOYEN DE CONCILIER VIE PERSONNELLE ET PROFESSIONNELLE

35 agents ont exercé leurs missions en télétravail à raison d'un jour par semaine. Les demandes ont été examinées en concertation avec les responsables hiérarchiques afin de tenir compte des contraintes de chaque service.

PROMOTION DES MÉTIERS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Les métiers de la communauté de communes et des mairies sont peu connus des scolaires et chercheurs d'emploi. Des actions ont été engagées pour y remédier :

- accueil de 10 groupes de 6^e lors de la journée citoyenne d'octobre
- participation à la journée DUODAY qui a permis à 8 personnes en situation de handicap de vivre une journée aux côtés de 8 agents de la communauté de communes

2022

EN QUELQUES CHIFFRES

34 consultations

1 Concours

2 AO (Appels d'Offres)

31 MAPA

28 Marchés de fournitures, courantes, de services et de prestations intellectuelles

6 Marchés de travaux

5 groupements de commandes

3 newsletters:
Flash'éco
AquaChoisel Actu
CSCI



1 magazine « hors série »
de 56 pages, spécial « 20 ans »
de la collectivité

4 comptes actifs
sur les réseaux sociaux :

f 4 500 abonnés (4 127 en 2021)

t 500 followers (481 en 2021)

in 1 000 abonnés (810 en 2020)



20

vidéos publiées
sur la chaîne Youtube

COMMANDE PUBLIQUE

Le service Commande publique, Affaires juridiques et Assurances a la charge de **sécuriser juridiquement les actions de la collectivité** en organisant et suivant l'exécution des marchés, en administrant les contrats d'assurances, en gérant les questions juridiques et en accompagnant les services dans l'analyse de leurs besoins.

Dans le cadre des actions de mutualisation, le service des marchés publics intervient également auprès des communes en leur apportant conseil et assistance « technique » à la passation des procédures d'achats et coordination de groupements d'achats.



COMMUNICATION

Le service Communication a pour mission de **promouvoir la collectivité, ses événements et ses projets**. Il diffuse, à travers plusieurs outils, les informations de service public et l'actualité communautaire. Il s'attache à développer l'image et la renommée de la Communauté de Communes, conçoit et produit des supports de communication (communiqués, brochures, affiches, programmes, vidéos ...), effectue des reportages, et alimente le site Internet.

TRAVAIL EN AMONT DU PROJET D'UN NOUVEAU SITE INTERNET

Tout au long du second semestre 2022, le service communication a travaillé au lancement d'un nouveau site internet pour présenter ses services et compétences.

Un travail de co-construction du cahier des charges a été mené en concertation avec l'ensemble des services intercommunaux. Ce futur outil, fruit d'une réflexion commune, ne sera pas celui du service communication mais bien celui de la collectivité. Avec comme objectif principal de proposer en 2023 un site plus « accessible » aux habitants du territoire et permettant d'accéder à une grande partie des services sans avoir besoin de se déplacer.

FINANCES

Le service Finances élabore les documents budgétaires et comptables, contrôle l'exécution des budgets, suit la trésorerie et assure la négociation et la réalisation des emprunts. Il réalise également des études financières prospectives et rétrospectives.

Depuis 2019, **la chaîne comptable est totalement dématérialisée**, permettant ainsi une diminution des coûts administratifs et des délais de traitement.

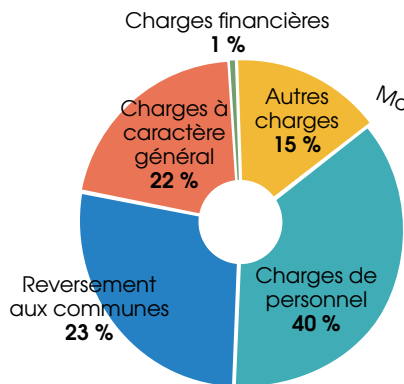


BUDGET PRINCIPAL

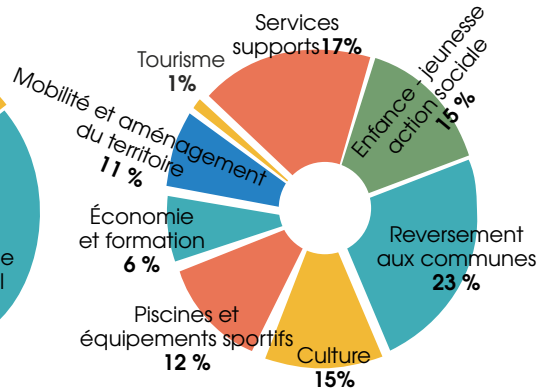
(hors écritures d'ordre et reports)

FONCTIONNEMENT

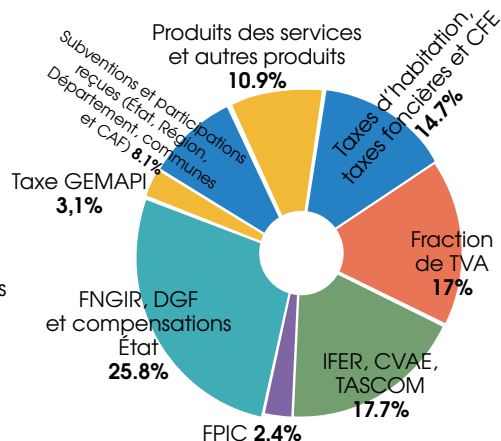
Dépenses réelles: 21 278 516 €



Dépenses réelles par thématique: 21 278 516 €

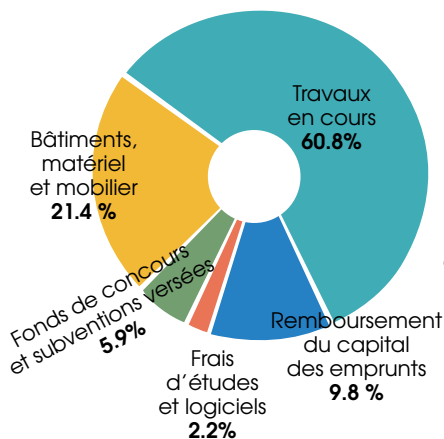


Recettes réelles: 23 079 791 €

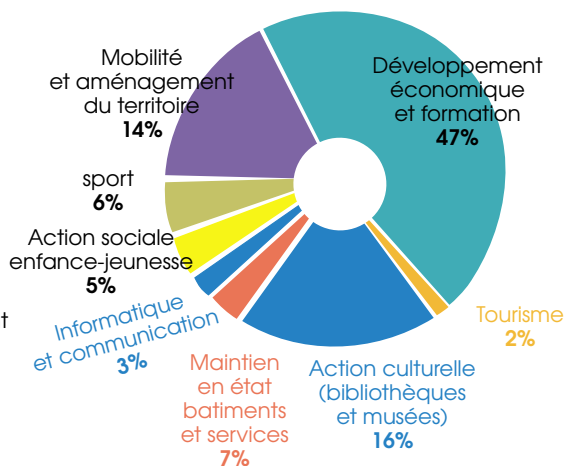


INVESTISSEMENT

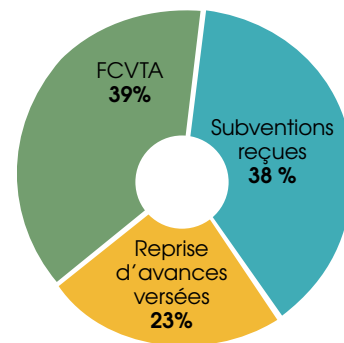
Dépenses réelles: 5 767 6275 €



Dépenses hors fonds de concours et emprunts par thématique: 5 189 662 €



Recettes réelles: 1 633 629 €



FISCALITÉ DIRECTE

	PRODUIT 2022	TAUX 2022
Taxe d'habitation	188 706 €	8,35 %
Taxe foncière propriétés bâties	185 296 €	0,468 %
Taxe foncière propriétés non bâties	137 318 €	3,31 %
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	2 800 550 €	23,99 %

En matière de fiscalité, la communauté de communes dispose de l'un des taux de cotisation foncière des entreprises (CFE) les plus bas de Loire-Atlantique.

FISCALITÉ DES ENTREPRISES

	PRODUIT 2022
Cotisation valeur ajoutée (CVAE)	2 317 913 €
Taxe surfaces commerciales (TASCOM)	529 010 €
Impositions forfaitaires entreprises de réseau (IFER)	1 238 038 €

SITUATION DE LA DETTE

	Capital restant dû au 31/12/22
Budget principal	5 935 043 €
Zones d'activité	1 180 000 €
TOTAL	6 530 434 €

DOTATIONS ET COMPENSATIONS

	PRODUIT 2022
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	2 806 779 €
Fraction de TVA reversée	3 931 245 €
FNGIR et DC RTP	1 861 412 €
Allocations compensatrices	1 284 964 €

BUDGETS ANNEXES

(éléments sur le fonctionnement hors écritures d'ordre)



	RECETTES	DÉPENSES
SICTOM (communes du Castelbriantais)	4 280 063 €	4 425 023 €
REOM (communes du secteur de Derval)	1 203 430 €	1 258 784 €



	RECETTES	DÉPENSES
Immobilier d'entreprise	100 457 €	54 369 €
Zones d'activités	545 253 €	1 550 645 €



	RECETTES	DÉPENSES
Assainissement non collectif	217 461 €	189 373 €



	RECETTES	DÉPENSES
Office de tourisme	231 427 €	223 126 €



	RECETTES	DÉPENSES
Transports	581 851 €	581 851 €



2022

EN QUELQUES
CHIFFRES



64 169
animaux
négociés

51
marchés



240
professionnels
réguliers



1^{er} marché
de France
des bovins

114

Chiens

92

Chats

FOIRAIL

Installé dans la **Zone du Val Fleury** à Châteaubriant depuis 2001, le foirail intercommunal est un outil au service de la filière bovine pouvant accueillir jusqu'à **2 400 animaux** sous un hall couvert de 8 500 m².

Fonctionnant **de gré à gré**, le foirail propose également un **marché de cotation de référence nationale** chaque mercredi matin. Les principales catégories d'animaux négociées sont les broutards (près de 70 %), les gros bovins de boucherie, les bovins maigres, les veaux et quelques chevaux.

Depuis plus de 10 ans, le foirail accueille chaque année 2 grandes **foires aux culards** (en automne et au printemps), ainsi que le concours interdépartemental de la Rouge des Prés.



CHENIL

Le chenil intercommunal se compose d'**une fourrière et d'un refuge**. La fourrière est gérée par la communauté de communes tandis que le refuge est pris en charge par l'association Aid-Animaux. La collectivité a pour mission de recueillir, via la fourrière et à titre gratuit, les animaux (chiens et chats), en divagation ou jugés dangereux, et déposés par la Police municipale, la Gendarmerie ou les agents techniques des communes. Au-delà d'un délai de garde de 8 jours, si les propriétaires ne se sont pas fait connaître, les animaux sont transférés au refuge pour adoption.





DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ÉCONOMIE • EMPLOI FORMATION

2022
EN QUELQUES
CHIFFRES

 7210
visiteurs et usagers



78 utilisateurs
de l'espace
coworking

50 participants
à la soirée
d'accueil
des nouvelles entreprises

196 porteurs
de projets suivis
par le réseau
Sup'porteurs de la création

ÉVÉNEMENTS ET TEMPS FORTS

- **3 fév.:** Soirée d'accueil des nouvelles entreprises.
- **22 sept.:** Forum Solutions Mobilités.
- **6 oct.:** Forum de la création d'entreprise.
- **14 oct.:** Journée d'intégration des étudiants du Campus Connecté
- **8 nov.:** atelier filière viandes avec la Chambre d'Agriculture

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



LE QUAI DES ENTREPRENEURS

Le Quai des Entrepreneurs propose un accompagnement aux entreprises tout au long de leur développement. Accueillir les partenaires de l'économie, conseiller et accompagner les entrepreneurs, faciliter le passage de l'idée au projet des futurs créateurs ou repreneurs d'entreprises, favoriser la mise en réseau sont autant de missions que la communauté de communes a souhaité poursuivre en créant ce lieu inédit et innovant.

Le Quai des Entrepreneurs met aussi à la disposition des travailleurs indépendants et télétravailleurs un espace de travail partagé modulable en open-space. Les porteurs de projet peuvent pour leur part bénéficier d'un tarif promotionnel lors du montage de leur projet.

RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT AVEC ILAN

Initiative Loire Atlantique Nord, partenaire majeur du Quai des Entrepreneurs, propose un dispositif allouant des prêts d'honneur et de développement aux créateurs et repreneurs d'entreprises sur le territoire.





SOUTIEN AU COMMERCE DE PROXIMITÉ

La communauté de communes assure la **promotion et l'ingénierie d'aides économiques régionales** et initie également des dispositifs spécifiques auprès des commerces du territoire.

PAYS DE LA LOIRE COMMERCE ARTISANAT (PLCA)

Destiné aux commerçants et artisans, ce dispositif rencontre un large succès sur le territoire avec 21 dossiers accompagnés depuis son lancement pour un montant total de 253 960 € d'aides votées ou en cours d'instruction sur les communes de Soudan, Erbray, Saint-Aubin-des-Châteaux, Saint-Vincent-des-Landes, Issé, Moisdon-la-Rivière, la Meilleraye-de-Bretagne, Saint-Julien-de-Vouvantes, Jans et la Chapelle-Glain.

BOUTIQUES-TEST

Initiées par la collectivité, les boutiques-test permettent d'encourager et d'accompagner un commerçant dans sa phase de création. **13 boutiques accompagnées dont 4 en 2022 :**

- By Carine C - Couturière à Châteaubriant
- Les fées de la vape - vente de cigarettes électroniques à Derval
- Les mariés de Jade - vente de robes de mariés à Châteaubriant
- Les trésors de Nnagrom - boutique de jeux de société à Châteaubriant

TERRITOIRE D'INDUSTRIE

Le territoire Ancenis-Châteaubriant, composé des communautés de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) et de Châteaubriant-Derval (CCCD), a été labellisé «Territoires d'industrie». Dans ce cadre, un programme de 32 fiches-actions est développé et aborde des thèmes variés comme l'emploi et la formation, la promotion des métiers et des entreprises, l'attractivité, le logement ou encore la mobilité. Un Comité de Pilotage spécifique se réunit régulièrement pour animer ce programme. Autour du Sous-préfet, il est composé des Présidents et vice-président «Économie» des deux EPCI épaulés par les représentants des entreprises. deux actions majeures en 2022 : **la requalification du site Acier Plus et l'école de production Wood'Up.**

CHAMBRES CONSULAIRES

Signature du renouvellement des conventions de partenariats avec les trois Chambres Consulaires (Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie et Chambre de Métiers et de l'Artisanat) à l'occasion de la Foire de Béré (75 000 € par Chambre soit 225 000 € sur 3 ans).

2022
EN QUELQUES
CHIFFRES

125 085 m²
de terrains cédés

ATELIERS RELAIS

Les deux parcs ateliers relais sur la zone du Bignon et à Derval sont complets et entièrement loués.

Une maîtrise d'œuvre a été lancée en 2022 pour la réalisation d'un nouvel atelier à Soudan, sur la zone intercommunale de la gare. Le bâtiment d'une surface d'environ 300 m² sera composé de deux modules disponibles à la location pour l'année 2023.





ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le **Campus Connecté** est un lieu labellisé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Il permet de suivre depuis Châteaubriant des formations supérieures à distance.

- 51 personnes reçues en RDV pour informer et échanger
- 1^{er} semestre: 10 étudiants accueillis (BTS1, Licence 1, formation en langue)
- 2^e semestre: 16 étudiants accueillis (DAEU, BTS1 et 2, Licence 1, 2 et 3, Bachelor)

Licence 3 Commerce-Vente-Marketing

En partenariat avec le CNAM, la 2^e promotion a débuté en septembre avec 12 étudiants du territoire. Cette formation en apprentissage est proposée en format hybride (mixte présentiel et distanciel). Durant les périodes de cours, les apprenants bénéficient des infrastructures du Quai des Entrepreneurs.

UN NOUVEAU BÂTIMENT POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Compte tenu du succès de l'ouverture de la première promotion du CNAM et des perspectives de développement et de croissance des effectifs post-bac sur la communauté de communes, la création d'un nouvel espace dédié à la formation a été actée par les élus communautaires.

2022 aura été marquée par les phases d'analyse des besoins et de programmation et maîtrise d'œuvre du projet qui verra débuter les travaux au tout début du second semestre 2023.

L'objectif principal consiste ainsi à créer un lieu d'enseignement supérieur adapté, confortable, moderne et innovant, conforme aux besoins actuels de l'enseignement universitaire.



ÉCOLE DE PRODUCTION DU BOIS

Première formation proposée dans ce secteur d'activité, l'école Wood'Up permet à des élèves de 15 à 17 ans, d'apprendre un métier en répondant à de véritables commandes (24 heures passées en atelier) et de préparer leurs diplômes: le CAP menuisier fabricant puis le Bac pro constructeur bois. Animé par un groupe de travail constitué de l'ADIC, la communauté de communes et l'ESB, le projet a été retenu et a permis l'accueil de la première promotion de l'école le 3 octobre 2022. La communauté de communes conforte son soutien à l'école en rénovant en 2023 le bâtiment ACIER+ qui accueillera les élèves à la rentrée prochaine.

11 élèves ont fait leur rentrée dans un local sur le champ de foire de Béré installé provisoirement à la rentrée 2022.

PROJET ACIER PLUS

La communauté de communes poursuit le partenariat engagé depuis plusieurs années avec le GRETA-CFA Loire-Atlantique et les entreprises locales en permettant la création d'un nouveau centre de formation départemental des Métiers de la Production et de la Logistique qui sera installé sur le site.

Les travaux, démarrés en 2021, se sont poursuivis en 2022 sur le site qui accueillera, à la rentrée 2023 un pôle de formations « Industrie » et « Logistique ». en adéquation avec les besoins des entreprises en termes de recrutement. Pour le GRETA, l'enjeu est d'intégrer un équipement moderne avec des plateaux techniques performants et des salles de cours adaptées afin de faciliter les apprentissages de chaque stagiaire accueilli.

2022
EN QUELQUES
CHIFFRES

RÉSEAU EMPLOI

15 chercheurs
d'emploi
conseillés

14 professionnels
mobilisés

FORUM 16-25 à Derval
et Châteaubriant

555 visiteurs

40 entreprises



RALLYE Découverte des Métiers
des Services aux Personnes

143 participants
à la première
édition

AFTERWORK

« spécial apprentissage »
et journée Tous apprentis

85 participants

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

EMPLOI = FORMATION

PARTENARIAT AVEC LES CHAMBRES CONSULAIRES

Les partenariats ont été reconduits pour une période de 2022 à 2024 à raison d'un soutien de 75 000 € pour chaque chambre au bénéfice du développement d'actions au service des entreprises locales. Quelques exemples :

- **Chambre d'Agriculture** : 1549 élèves ont participé aux visites de fermes, ateliers en classe et animations spécifiques Foire de Béré.
- **Chambre de Commerce et d'Industrie** : Destination Apprentissage, accompagnement des boutiques test, Tous Apprentis : 35 jeunes ont découvert le territoire.
- **Chambre de Métiers et de l'Artisanat** : Activ'réseau, répar'acteurs.

DESTINATION AVENIR(S)

Semaine dédiée à l'orientation des scolaires et chercheurs d'emploi

- Salon Emploi Industrie : 60 entreprises, 500 visiteurs
- Visites entreprises « Transport & Logistique » 92 participants
- Forum Formation : 1046 élèves - environ 200 visiteurs individuels - 63 organismes exposants.
- En parallèle, un programme « à la carte » était proposé aux établissements scolaires du territoire :
- 11 établissements participants
- 629 élèves aux visites d'entreprises
- 563 élèves ont accueilli un professionnel dans leur classe.

PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE

Le **Projet Alimentaire de Territoire** se poursuit avec les 3 chambres consulaires, Chambre d'agriculture, Chambre de Commerce et d'industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat. En ce qui concerne l'approvisionnement local au niveau des restaurations hors domicile, neuf cantines autogérées du territoire ont été rencontrées. Chacune des neuf cantines a répondu à un questionnaire portant sur l'approvisionnement local, l'équilibre alimentaire et le gaspillage alimentaire. Le but étant de faire un état des lieux des cantines, tout d'abord autogérées, afin de les accompagner au mieux à atteindre les objectifs de la loi EGAlim : 50% de produits durables dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique.

La soirée « **Filière Viande Bovine** » organisée par la communauté de communes et les trois chambres consulaires a réuni : 13 agriculteurs, 3 organismes de producteurs, 2 Grandes et Moyennes Surfaces, 1 Banque et 1 Organisme foncier.

Les **RDV des professionnels du goût** : 36 participants en lien avec la Chambre d'agriculture, la CCI, la CMA et l'Office de tourisme intercommunal.

PARTENAIRES FINANCIERS

UN PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC LE DÉPARTEMENT

Co-construit entre l'intercommunalité et le Département, la convention de partenariat contient un important programme d'investissements dans les domaines du sport, des mobilités, des services au public, de la culture ainsi que du tourisme. Le Département s'engage à accompagner la communauté de communes à hauteur de 2 034 000 € dans la mise en œuvre de projets :

- **en matière de mobilité** : aménagement de continuités de circulation douce et cyclables
- **dans le domaine de la culture** : construction de bibliothèques
- **dans le domaine du sport** : rénovation de la piscine Espace Dauphins



L'ÉTAT

L'État a continué à soutenir les investissements de la communauté de communes dont la construction du futur bâtiment tertiaire qui va accueillir les étudiants à proximité du Quai des Entrepreneurs (420.000€) et la réhabilitation du site ACIER+ qui accueillera en septembre 2023 l'école du bois Wood'Up (475.000€).

LA RÉGION

Le service Développement Territorial a accompagné les communes, dans le cadre du Contrat Territoire Région pour la constitution des dossiers tels que la **construction d'une salle associative et culturelle à Erbray** ou les **travaux de la Demeure Cadou à Louisfert**. La Région a proposé au territoire la mise en œuvre d'un nouveau contrat pour la période 2023-2026.

FONDS LEADER

Le programme européen Leader 2014-2022, doté de 1 208 093 € a permis de financer des projets à vocations économique, touristique, concernant la transition énergétique ou encore des services, ou des actions concernant le quartier prioritaire de la politique de la ville. Il s'est réuni à cinq reprises au cours de l'année 2022, pour programmer plusieurs projets mais surtout préparer la candidature à un futur programme 2023-2027.

AUTRES FINANCEURS

18 actions ont bénéficié de subventions auprès de divers partenaires institutionnels, pour un montant total de 574 215,70 € dont la liaison douce sécurisée de la plateforme scolaire à la Gare SNCF, les sentiers de randonnée, le Lieu d'Accueil Enfants Parents itinérant (LAEP) ou encore le Projet Culturel de Territoire.



Demeure Cadou à Louisfert

2022
EN QUELQUES
CHIFFRES



8 293

visiteurs accueillis
à l'office de tourisme
à Châteaubriant

dont 158 venant
de pays
étrangers

229

visiteurs accueillis
au bureau
d'information à Derval
(ouvert du 30 juin à mi-septembre)



11 4

expositions musées

3 767 visiteurs

TOURISME

L'office de tourisme intercommunal est un service dont les compétences couvrent l'ensemble des 26 communes du territoire. Il assure **la collecte et la diffusion de l'information touristique**, la **promotion touristique du territoire** en cohérence avec les organisations nationales et régionales, l'organisation d'animations et d'événementiels grand public ainsi que la commercialisation de services touristiques (billetterie, box cadeaux, ouvrages sur le patrimoine local ...). L'office de tourisme assure également **l'accueil des visiteurs** directement dans le centre historique de Châteaubriant avec un établissement facilement identifiable situé à proximité immédiate du Château, ainsi qu'à Derval avec un bureau d'information touristique ouvert chaque été.



ANIMATIONS ESTIVALES

La **programmation itinérante «Les Intercalées»** sur les communes de Sion-les-Mines, Soudan, Marsac-sur-Don, la Meilleraye-de-Bretagne, Soulvache et Julgné-des-Moutiers a rassemblé **2 511 personnes** autour de spectacles intergénérationnels. La nouvelle scène de la Promenade du Duc d'Aumale à Châteaubriant a été très appréciée. Nouveauté 2022: 2 balades en segway à l'étang de Choisel à Châteaubriant et à l'étang de Beaumont à Issé.

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les 17 et 18 septembre: **8 877 visiteurs sur ces 2 journées.**

LA NUIT DES MUSÉES

9 sites: le Château de Châteaubriant, la Maison Huard, la Micro-Folie, le Musée de la Résistance, le Site de la Hunaudière et le Moulin du Pont. Cet événement a rassemblé **351 personnes.**

2022

EN QUELQUES
CHIFFRES



38
itinéraires

300 km
de randonnée



2 voies
vertes
gestion CCCD

96 574 passages

à quatre points différents
(Nid Coquet, Bois Hamon,
Pont rue d'Angers et rue Foch)

1 724

camping-caristes accueillis
sur l'aire de Châteaubriant



41
sentiers
pédestres



9
sentiers
équestres



16
sentiers
VT



1
GR de Pays
(en transit)

DÉVELOPPEMENT ET INGÉNIERIE TOURISTIQUE

Le service Tourisme exerce également des missions d'**accompagnement des porteurs de projets touristiques dans leurs activités et des communes dans le développement des sentiers de randonnée**. En 2022, plusieurs actions ont été menées :

28 porteurs de projets accompagnés (Recherche de subventions, démarche qualité, labels touristiques, création d'une structure ...).

Valorisation du site de la Hunaudière à Sion-les-Mines : développement et présentation de l'application numérique « immersion dans les Forges en 1830 ». Acquisition d'un casque de réalité virtuelle

Hébergements et sites touristiques : Accompagnement et recherche de subventions liées à l'activité touristique en lien avec le service développement local, le service culture, les services du Département et ceux de la Région.

87 hébergements touristiques - 892 couchages

Soutien aux communes pour la création ou réfection d'itinéraire de randonnée. Par exemple à **Moisdon-la-Rivière / Grand-Auverné**, Sentier de la lande du Don et sentier du Prince. À **Marsac-sur-Don** : création d'une passerelle au Domaine de la Roche et création de nouveaux itinéraires avec fiches et panneau de départ dédiés. À **Mouais** : étude de mise en sécurité du sentier (réfection passerelle prévue en 2023) et valorisation du patrimoine.



MUSÉES ET SITES PATRIMONIAUX

L'office de tourisme assure la gestion de plusieurs musées et sites patrimoniaux du territoire autour de deux thèmes majeurs : le **patrimoine minier et industriel**, avec le Musée des Forges à Moisdon-la-Rivière et la Maison Huard à Châteaubriant, et la **poésie**, avec la Demeure René Guy et Hélène Cadou à Louisfert.

Le service Tourisme valorise ces différents établissements par l'**organisation d'actions et la participation à des événements nationaux** comme la Nuit des Musées ou les Journées européennes du Patrimoine. Il accompagne également les musées et sites associatifs comme les Forges de la Hunaudière, le Moulin du Pont-Godalain, les Mines de la Brutz ou encore l'écomusée des Fours à Chaux à Erbray.





AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ENVIRONNEMENT

2022

EN QUELQUES
CHIFFRES

11 152

visiteurs accueillis
au guichet
multimodal



+29 % par rapport à 2021

10 435

billets de train
vendus +40 %
par rapport à 2021



216 462 €

de chiffre d'affaires
+52 % par rapport à 2021

VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE



79
VAE

LOCATION EN LIBRE-SERVICE À CHÂTEAUBRIANT

2 896

locations



7 948

km parcourus

170

nouveaux
usagers

LOCATION DANS LES COMMUNES

180

locations

80

nouveaux usagers

MOBILITÉ

DES NOUVEAUTÉS POUR PLUS DE SERVICES

Le dialogue avec le Conseil régional des Pays de la Loire se poursuit en vue d'améliorer l'offre de transport et de déployer de nouveaux services sur le territoire : le transport à la demande étend ses horaires, les dessertes du C'Bus évoluent, 2 nouvelles stations de vélos électriques ouvrent et des tronçons de liaisons douces sont aménagés.

MAISON DE LA MOBILITÉ

Initiative pilote en Pays de la Loire, elle assure une information et une vente de billets sur un **guichet multimodal** à la gare à Châteaubriant qui s'élargit progressivement à toute l'offre de mobilité du territoire sur trois grands volets :

- **Transports collectifs** : lignes ferroviaires, lignes régulières d'autocars, transport à la demande ;
- **Mobilités actives** : vélo, vélo à assistance électrique, marche à pied ;
- **Automobiles partagées** : covoiturage, autopartage, autostop organisé.

Ouverte 49 heures par semaine, elle a connu un pic de fréquentation durant le mois de septembre 2022 avec 1 083 visiteurs renseignés et 985 billets de train vendus.



VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE : 2 NOUVELLES STATIONS

Une flotte de 79 vélos à assistance électrique en location à destination des habitants est déployée pour contribuer à l'objectif d'augmenter de 10% l'usage des modes doux d'ici 2023.

55 deux-roues électriques sont en location à la semaine (10€) ou à la quinzaine (15€) dans chacune des 25 communes autour de Châteaubriant.

24 vélos électriques sont en location à l'heure (1€) sur 7 stations automatiques libre-service à Châteaubriant dont 2 nouvelles implantées au printemps 2022 parking de Radevormwald et à l'entrée de la zone Horizon.

AIDE À L'ACQUISITION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

L'aide de 100 € aux habitants qui acquièrent un vélo à assistance électrique dans un commerce du territoire a été poursuivie.

361 demandes ont été reçues en 2022 et 347 aides ont été versées.

LIAISONS DOUCES :

Un **nouveau tronçon** de 490 mètres de liaison cyclable et piétonne relie la plateforme des cars scolaires au lycée Môquet-Lenoir. Ce sont en tout 900 mètres de liaison douce qui comptent (période du 11 août au 31 décembre, date à laquelle les bornes de comptage ont été installées) **32 992 passages** entre les rues du Maréchal Foch et des 27 Otages et 18 615 passages sur le pont de la rue d'Angers.

2022

EN QUELQUES
CHIFFRES

C'BUS ÉLECTRIQUE

29 452

trajets effectués
par les usagers
+ 40% par rapport à
2021

TRANSPORT À LA DEMANDE

8 246

trajets effectués
par les usagers
+ 66 % par rapport à 2021

TRANSPORT SCOLAIRE

3 306

élèves inscrits
à la rentrée 2022

 **71**
autocars
scolaires

+ de **700**
arrêts desservis



C'BUS ÉLECTRIQUE GRATUIT: NOUVEAUX CIRCUITS

Le transport C'bus à Châteaubriant est assurée par deux minibus **100% électriques et gratuits**.

Les navettes couvrent 5 circuits desservant 42 arrêts avec 3 nouveautés: **desserte des nouveaux quartiers** de la Baguats, celui des Côteaux de la Borderie et AquaChoisel. Une **desserte renforcée** par 2 circuits vers la zone commerciale Horizon en journée et une **desserte étendue** l'après midi pour le quartier de route de Vitré.

TRANSPORT À LA DEMANDE

Le service desservant les 26 communes du territoire, géré par la communauté de communes par délégation de la Région des Pays de la Loire, a été assoupli avec, en **nouveauté, une liberté de choix des horaires de transport** sur une amplitude horaire de 7h à 19h. 113 arrêts sont répartis sur 26 bourgs et villes et 63 villages et hameaux. **Le porte à porte est réservé aux habitants de 70 ans et plus**. Ce nouveau service permet d'accéder à **28 destinations** (hôpitaux, zones commerciales, piscines) et en correspondance avec les trains et autocars.



TRANSPORT SCOLAIRE

Le service des transports scolaires dessert les écoles primaires, collèges et lycées, il est géré par la communauté de communes par délégation de la Région des Pays de la Loire. Les familles sont accompagnées dans leur démarches d'inscriptions et prévenues en cas d'aléa. Les **437 circuits** journaliers sont ajustés en fonction des besoins exprimés. Une plateforme de transfert des élèves entre navettes est surveillée par deux agents.



2022

EN QUELQUES
CHIFFRES

 **72** locations

5 682 km parcours

539 

propriétaires reçus lors des permanences OPAH et rénovation énergétique

154

propriétaires renseignés lors des permanences de l'ADIL et du CAUE

469 951 €

de travaux engagés bénéficiant d'une aide de 102 956 € (PTRE)

136 visites-diagnostic à domicile

85 propriétaires accompagnés

(définition du projet avec dossier de financement déposé)

161 logements rénovés

115 nouveaux chantiers lancés



AUTOPARTAGE ÉLECTRIQUE

Une station automatique libre-service de location d'automobiles électriques est située sur l'aire de covoiturage du magasin Super U à Derval. Les **deux voitures** sont proposées à la location au tarif de 10 € la demi-journée (9 heures) et 20 € la journée (18h) sur une amplitude des horaires de 7h à 23h.

HABITAT

MAISON DE L'HABITAT, GUICHET UNIQUE DE CONSEIL

Le guichet d'information et de conseil des porteurs de projets de logements se situe dans le centre-ville de Châteaubriant.

Citémétrie accompagne les projets d'amélioration de logement et instruit les demandes d'aides de l'ANAH dans le cadre de l'OPAH, aux côtés des organismes **Croissance Verte**, le juriste de l'**Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)**, l'architecte du **Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)**.

La **Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE)** assure une permanence téléphonique pour bénéficier des aides MaPrimRénov' et des Certificats d'Économie d'Énergie.

Cet accueil téléphonique est complété par un service gratuit personnalisé aux propriétaires pour bénéficier des aides **MaPrimRénov'** et des **Certificats d'Économie d'Énergie**.

Ce service est assuré par la **SEM Croissance Verte** pour les premières étapes et complété par la société Citémétrie pour les visites des logements.

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) dotée d'une enveloppe d'aides aux travaux de **6,8 M€ sur 5 ans** pour **améliorer 650 logements** s'est poursuivie en 2022 avec l'appui de l'Agence Nationale de l'Habitat.

Un service gratuit personnalisé de visite du logement avec réalisation de diagnostics, aide à la décision des propriétaires (programme de travaux, plan de financement, simulation de loyer, solution de relogement) et accompagnement administratif (sollicitation et versement des aides) est proposé. Il est assuré par la société Citémétrie missionnée par la Communauté de Communes.

Cette amélioration des logements peut porter sur leur performance énergétique et/ou leur adaptation à la perte d'autonomie et au handicap ou sur la résorption des situations d'insalubrité.

1,8 M€ de nouveaux travaux ont été engagés. Parmi les **161 logements rénovés**, 31 ont bénéficié d'une aide de 85 985 € de la communauté de communes.

2022

EN QUELQUES
CHIFFRES

1885 
dossiers instruits

 520
demandes de permis
de construire

18 communes
bénéficiaires de
conseil en énergie

240 mégawatt-heure
économisés / an

27 000 €
d'économies réalisées / an

RÉNOVATION DES FAÇADES

L'opération s'est poursuivie avec une **dotation d'aide de 500 000 €** pour intervenir sur **250 immeubles** (période 2020-2025) situés dans les centres-bourgs et centres-villes.

En 2022, 12 ravalements de façades représentant 158 806 € de travaux ont été réalisés sur 10 communes avec une aide de 23 090 € de la communauté de communes.

APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Le service d'Application du Droit des Sols (ADS) **mutualisé entre les 26 communes** est porté par l'intercommunalité avec une équipe de 3 agents. Tout projet de construction ou de modification d'un bâtiment nécessite une autorisation d'urbanisme délivrée par le Maire, suite à une instruction par le service ADS.

Le **nombre de demandes d'urbanisme** instruites est un indicateur du dynamisme du territoire en matière de construction. Il est en progression de **+ 31% depuis 2018**.

La **dématérialisation** mise en place progressivement en 2021 s'est pleinement déployée en 2022 conduisant à une économie de 587 kg de papier.



RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES COMMUNES

Afin d'aider les communes à réduire leur **consommation d'énergie**, la communauté de communes a participé à hauteur de 50% au coût de la mission de conseil en énergie partagé à leur charge qui est assurée par un ingénieur du SYDELA.

Elle a également porté la réalisation de **diagnostics de bâtiments** communaux dans le cadre du programme Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique réalisé en partenariat avec SYDELA.

2022

EN QUELQUES
CHIFFRES

La Communauté de Communes
a collecté une moyenne de

562.6 kg de déchets
par habitant

Soit 26.5 kg de moins qu'en 2021.

8 163
tonnes collectées
en porte-à-porte



3 095

tonnes collectées
en points d'apport
volontaire

13 731

tonnes collectées
en déchetteries



991 enfants

1 723 adultes

ont participé aux ateliers de
réduction des déchets

PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

COLLECTE DES DÉCHETS EN PORTE À PORTE, POINTS D'APPORT VOLONTAIRE ET DÉCHETTERIES

La collecte des ordures ménagères et des emballages a été assurée en porte à porte sur le secteur du Castelbriantais par une équipe de **14 agents intercommunaux** dotés de **5 bennes** et sur le secteur de Derval par une prestation de la société Véolia (2 agents) avec une benne.

La collecte des papiers-journaux et du verre a été effectuée par des **points d'apport volontaire**.

Un réseau de **5 déchetteries** localisées à Châteaubriant, Lusanger, Petit-Auverné, Rougé et Soudan a permis de collecter les autres déchets: tout-venant, déchets verts, bois, carton, ferraille, gravats, peintures... textiles.



SENSIBILISATION À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Les animateurs préventions des déchets réalisent toute au long de l'année des actions pour sensibiliser sur le tri des déchets, la **lutte contre le gaspillage alimentaire**, la **valorisation des déchets verts** par le compostage, le broyage, le paillage et le jardinage au naturel, l'éco-consommation et le réemploi.

Des **composteurs** sont également proposés à la vente à un tarif accessible pour inciter les habitants à valoriser dans leur jardin leurs déchets fermentescibles. **272 foyers** supplémentaires ont été équipés de composteurs en 2022.

PROGRAMME DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

Pour réduire la vulnérabilité du territoire, le programme d'actions de prévention des inondations se poursuit avec l'**Établissement Public Territorial du Bassin de la Vilaine** (EPTB). L'objectif principal porte sur l'aménagement d'**ouvrages hydrauliques** sur la Chère et ses affluents en amont de Châteaubriant pour augmenter la capacité de stockage de **200 000 m³** d'eau.

En 2022, l'enlèvement de la végétation qui s'était développée

dans les bassins de rétention des eaux du Rollard à Châteaubriant a été réalisé. Les études techniques relatives à l'entretien et la sécurisation des ouvrages existants sur la Chère et ses affluents ont été poursuivies. Une **étude parcellaire** a également été menée avec l'appui de la SAFER auprès des propriétaires et exploitants agricoles concernés par les nouveaux ouvrages à créer sur Soudan.



GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

La mission de préservation de la qualité de l'eau des rivières a été confiée à **3 syndicats de bassins versants** : Chère-Don-Isac, Oudon et l'EPTB pour le Semnon avec l'appui financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Leurs interventions portent principalement sur la **réparation des altérations hydromorphologiques** (intervention sur la largeur des rivières, la pente, les méandres, les berges, la création d'obstacles...) qui dégradent les habitats et empêchent une bonne résilience des milieux aquatiques essentielle pour absorber les différentes pressions que subissent les cours d'eau.

Elles concernent également la **replantation de haies** qui constituent des zones tampons pour éviter les transferts de pollutions vers les eaux de surface. Elles portent aussi sur l'encouragement à l'**évolution des pratiques agricoles**. Enfin, la sensibilisation de la population sur la gestion économe de l'eau est un axe majeur.



LUTTE RENFORCÉE CONTRE LES RONGEURS AQUATIQUES

*Pour la cinquième année, la Communauté de Communes a financé la formation et l'information du réseau des bénévoles piégeurs des rongeurs aquatiques envahissants afin de réduire leurs impacts négatifs sur les activités agricoles, l'environnement et la santé. En 2022, ce sont **5 293 ragondins et rats musqués** qui ont été capturés (- 20 % par rapport à 2021) grâce à la mobilisation de **133 piégeurs** (142 en 2021).*



À titre d'exemple, en 2022, le **syndicat Chère-Don-Isac** a mené les actions suivantes :

- **Inventaires bocagers poursuivis sur 4 communes** : Châteaubriant, Derval, La Chapelle Glain, Rougé et Soudan.
- **Plantation de 13,8 km de haies bocagères sur 8 communes** : Derval (chantier participatif avec le lycée agricole) , Erbray, Jans, La Chapelle Glain, Moisdon-la-Rivière, Rougé, Saint-Julien-de-Vouvantes et Sion-les-Mines.
- **Restauration de lit mineur de plus de 12 km de ruisseaux sur 5 communes** : La Chapelle Glain, Lusanger, Saint-Aubin-des-Châteaux, Saint-Vincent-des-Landes et Soudan.
- **Lutte contre les plantes invasives** : arrachage de la Jussie sur le Don à Jans, de la Crassule et la myriophylle à Châteaubriant.
- **Diagnostics agricoles sur 9 exploitations réparties sur 5 communes** : Derval, Marsac sur Don, Lusanger, Saint-Aubin-des-Châteaux et Saint-Vincent-des-Landes.
- **Animations scolaires** : 75 élèves de 4 classes CM1-CM2 de 3 communes : Mouais, Jans et St Vincent-des-Landes.

2022
EN QUELQUES
CHIFFRES

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'agence de l'eau Loire-Bretagne a confié à la Communauté de Communes le mandat de verser les **aides à la réhabilitation** des installations d'assainissement non collectif présentant un danger pour les personnes ou un risque environnemental avéré.

Ce mandat accordé depuis 2018 a conduit à accompagner un programme de travaux de **886 599 € TTC sur 4 ans** portant sur **91 installations** grâce à une aide de l'agence de 357 671 € soit une moyenne de 3 930 € par opération. Cette opération s'est achevée le 31 décembre 2022.

Parallèlement, le service public d'assainissement non collectif a poursuivi sa mission de **contrôle** des installations en 2022 et procédé à l'engagement d'une nouvelle campagne de **vérification du bon fonctionnement** sur le Castelbriantais.

8 900
installations
d'assainissement
non collectif
sur le territoire

791
contrôles
de bon
fonctionnement

242
contrôles
de conception

239
contrôles
d'exécution





SERVICES À LA POPULATION

2022

EN QUELQUES
CHIFFRES



207

assistant(e)s
maternel(le)s
agr e(e)s

751

places
d'accueil

Formations   destination
des Assistantes maternelles



36

assistant(e)s
maternel(le)s

4 formations

sauveteurs secouristes
du travail, jeu (X2)
et communication



12

associations
d'assistant(e)s
maternel(le)s

3

Maisons
d'Assistant(e)s
Maternel(le)s (MAM)

Ch ateaubriant, Jans et Villep t
24 places

PETITE ENFANCE

MULTI-ACCUEIL

Le territoire Ch ateaubriant-Derval dispose de **5 structures d'accueil pour jeunes enfants** de 0   4 ans. Trois  tablissements sont en gestion directe et deux sont g r s par des associations subventionn es par l'intercommunalit :

 TABLISSEMENTS EN GESTION ASSOCIATIVE

- **La Maison Soleil** (Derval): 30 places et 91 enfants accueillis en 2022
- **C lin Calinette** (Saint-Vincent-des-Landes): 12 places et 33 enfants accueillis en 2022

 TABLISSEMENTS INTERCOMMUNAUX

- **La Maison de l'Enfant** (Ch ateaubriant): 36 places et 137 enfants accueillis en 2022
- **Le P'tit Castel** (Ch ateaubriant): 20 places et 89 enfants accueillis en 2022
- **Le P le Enfance** (Moisdon-la-Rivi re): 12 places et 37 enfants accueillis en 2022



RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance a pour double mission d'animer et d'**accompagner les assistantes maternelles du territoire** par des temps d' changes et de formation, et d'**informer les parents** des diff rents modes de garde pour leurs enfants ainsi que de leurs droits et devoirs en tant qu'employeurs.

NOUVEAUT  2022: MINUTE PAPILLON

Le dispositif LAEP, Lieu d'Accueil Enfants-Parents Itin rant a ouvert   Sion-les-mines et Soudan. Ce nouveau service facilite l'acc s des familles   des temps et des espaces de rencontre, de partage et d' change au plus pr s de leur lieu de vie.

Le Relais Petite Enfance c'est aussi l'organisation d'ateliers, des partenariats avec les services intercommunaux, m diath ques, Centre socio-culturel, ludoth que et participation aux animations estivales des Intercal es.

2022

EN QUELQUES
CHIFFRES

13 737 entrées
à la patinoire
dont 2 239 scolaires



LA BORDERIE À CHÂTEAUBRIANT

567 enfants
accueillis

PÔLE ENFANCE À MOISDON-LA-RIVIÈRE

106 enfants
accueillis

SOUTIEN
FINANCIER
AUX ACCUEILS
DE LOISIRS
ASSOCIATIFS



143 686 €

de subvention
pour la partie enfance

78 500 €

de subvention
pour la partie jeunesse

ENFANCE - JEUNESSE

GUICHET UNIQUE

Le Guichet Unique intercommunal, installé dans le centre-ville de Châteaubriant, regroupe en un seul lieu **l'ensemble des informations à destination des familles**. Il centralise également les inscriptions, **via le dispositif «portail familles»**, aux événements et animations organisés par les services intercommunaux (inscription aux accueils de loisirs, réservation des séjours et activités jeunesse, cours à la patinoire, chasse aux œufs, spectacles de Noël ...).



PATINOIRE INTERCOMMUNALE

Afin de s'adapter au contexte de sobriété énergétique, la patinoire intercommunale a réduit de deux semaines son ouverture au public par rapport aux années précédentes. La bonne fréquentation aux cours de patinage, aux soirées à thèmes, aux créneaux parents-enfants ou lors des journées grand public ont confirmé le succès de l'équipement.

SPECTACLE ESTIVAL

Spectacle «Les Bouskidou» à Saint-Aubin-des-Châteaux : 459 participants des centres de loisirs (jeux inter-centre le matin et concert l'après-midi)

ACCUEILS DE LOISIRS

Deux accueils de loisirs sont gérés en direct par la communauté de communes sur le territoire : **l'accueil de loisirs de la Borderie à Châteaubriant et l'accueil au Pôle Enfance à Moisdon-la-Rivière**. Ces établissements sont ouverts aux enfants de 3 à 11 ans.

À Moisdon-la-Rivière, le centre est ouvert aux vacances d'hiver ainsi qu'au Printemps et une semaine à la Toussaint. L'été, la structure a été ouverte 3 semaines soit un total de 29 jours.

À la Borderie, un nouveau bâtiment a vu le jour, avec une réhabilitation des anciennes écuries transformées en salles d'activités supplémentaires pour les 3-5 ans.



376 participants aux activités jeunesse (10-17 ans)

17 séjours

138

participants aux séjours ski



DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

35 jeunes de 14 à 16 ans ont rejoint les services de l'Intercommunalité pour effectuer des petites missions de proximité, pendant les vacances scolaires, encadrée par des agents de la collectivité. Soit 16 jeunes de plus qu'en 2021.



ANIMATIONS DIVERSES

Chasse aux œufs: 490 participants à la chasse aux œufs, le matin dans le parc de Radevormwald pour les plus jeunes et l'après-midi pour les 7/11 ans, avec pour mission de relever des défis promenade du Duc d'Aumale à Châteaubriant.

Fête du jeu: la 1^{re} édition, organisée par la ludothèque intercommunale au parc de Radevormwald à Châteaubriant, a rassemblé 450 participants.

ANIMATIONS SPORTIVES QUARTIER DE LA VILLE-AUX-ROSES À CHÂTEAUBRIANT

6 rencontres ont été programmées au Parc des Droits de l'Enfant le lundi pendant la période estivale avec la participation des associations sportives du territoire. 50 participants.

LUDOTHÈQUE DE CHÂTEAUBRIANT

La ludothèque propose 1 722 jeux et jouets, à découvrir gratuitement sur place ou à apporter chez soi après avoir souscrit un abonnement. L'établissement a accueilli 5 717 visiteurs et comptabilisé 3 877 prêts.

108 personnes ont participé à l'animation nationale «Double 6», dédiée aux jeux de société commercialisés par des créateurs français.

Deux autres animations ont été proposées: «La ludo sort de ses murs» avec 159 participants et une animation «pirates»: ayant comptabilisé 252 participants.

FORMATIONS BAFA

Financées et organisées par la communauté de communes, les formations au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) ont été suivies par 46 jeunes en 2022. Une session d'approfondissement a rassemblé 18 stagiaires

LES INTERCALÉES

L'événementiel itinérant «Les intercalées» s'est déroulé du 15 juillet au 20 août sur les communes de Châteaubriant, Jui-gné-des-Moutiers, La-Meillarde-de-Bretagne, Marsac-sur-Don, Sion-les-Mines, Soudan, Soulvache.

L'intercommunalité (avec le concours des services Petite-Enfance, Enfance-Jeunesse, Centre socio-culturel, Tourisme, Lecture publique, Développement territorial, Prévention et gestion des déchets), avec, à ses côtés, les partenaires des communes, a proposé un programme d'animations variées en direction des familles présentes sur le territoire pendant les deux mois de l'été. Plus de 3 000 participants.

2022

EN QUELQUES
CHIFFRES

2634

participants aux actions
organisées par le CSCi
menées en partenariat avec
les acteurs locaux, EVS, Conseil
Citoyen, partenaires sociaux
et services intercommunaux.

**SEMAINE BLEUE, semaine
nationale des personnes âgées**

350 participants

44 animations
22 partenaires

**UN ÉVÈNEMENT PHARE :
LA SEMAINE DU HANDICAP**

600 personnes sensibilisées

370 enfants

ont appris une chanson
en langue des signes :
scolaires et Conseil
Municipal des Jeunes
de Derval, Erbray, Soudan
et Châteaubriant.

30 familles
accompagnées à l'année

SOLIDARITÉ - SOCIAL



CENTRE SOCIO-CULTUREL

Le CSCi est un équipement au service de la population dans une volonté de faire société, de créer du lien autour de projets, d'accompagnement des familles, des adolescents et des plus jeunes en association avec les Espaces de Vie Sociale « Rencontres », « RAP » « ARCEL », « BARAKATOUS » et le Conseil Citoyen.

Il exerce ses missions autour de 4 axes prioritaires : le soutien à la vie associative, le soutien à la parentalité et la continuité éducative, les actions favorisant le lien social ainsi que l'accès à l'emploi et à la formation. Une nouvelle équipe est composée d'un directeur, une animatrice vie sociale, une chargée de mission vie associative et une animatrice sport et cohésion sociale.

De nombreuses animations intergénérationnelles en direction des habitants du territoire ont été mises en œuvre (les balades du lundi, jouons ensemble, les génies au grand air, boxe, livres à soi, malettes pédagogiques...).

Nouveau : Le Centre Socio-Culturel Intercommunal s'est positionné comme accompagnateur de la vie associative sur le territoire intercommunal et développe ce secteur sous la forme de permanences mobiles sur le territoire intercommunal, de formation des bénévoles et de rencontres inter-associatives.

MAISON DES AIDANTS

La Maison des Aidants située à Châteaubriant a pour mission d'accompagner les familles d'enfants en situation de handicap, reconnus ou non par la Maison départementale des personnes en situation de handicap (MDPH). Les parents sont accueillis gratuitement par des bénévoles encadrés par une coordinatrice de la communauté de communes.

30 familles sont accompagnées à l'année

Nouveauté : La Halte Répit en partenariat avec l'ADMR, accueille les enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires au sein du centre de loisirs de la Borderie ou à la Maison des Aidants.

5 enfants accueillis à la Halte Répit ou en mode inclusion au centre de loisirs de la Borderie sur 30 demi-journées.

2022

EN QUELQUES
CHIFFRES



CHÂTEAUBRIANT - AQUACHOISEL

59 637

entrées
grand public

9 337

entrées
scolaires

CHÂTEAUBRIANT ESPACE DAUPHINS

807

entrées
grand public

12 108

entrées
scolaires

DERVAL

28 644

entrées
grand public

7 767

entrées
scolaires

6 candidats formés
et diplômés
du BNSSA

5 clubs

ont utilisé le bassin de 50 m
à l'Espace Dauphins pour
des stages de préparation
de compétitions

SPORTS ET LOISIRS

ESPACES AQUATIQUES

Avec 3 équipements complémentaires, AquaChoisel et Espace Dauphins à Châteaubriant et l'espace aquatique de Derval, le Pôle Piscines de la communauté de communes propose une offre diversifiée pour l'apprentissage de la natation, les loisirs et la compétition.

Le Pôle Piscines, en collaboration avec l'Éducation nationale, participe également à l'accueil des scolaires pour l'apprentissage de la natation (La natation scolaire fait partie intégrante des programmes d'enseignement de l'école).

LES ANIMATIONS DANS LES BASSINS

- 13 animations (défis d'eau, soirées aqua ...) à AquaChoisel
- 9 animations (soirées zen, soirées pool party ...) à Derval
- 2 clubs associatifs s'entraînent toutes les semaines à l'espace Dauphins : le CNC (Club Nautique Castelbriantais) et le Club de plongée. Et 1 club à Derval (le club de plongée de Bain de Bretagne).



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Pour compléter son offre d'activités sportives et de loisirs, la communauté de communes dispose également de :

- 27 terrains multisports répartis sur 25 communes de l'intercommunalité
- 8 skateparks répartis sur 8 communes
- 1 terrain de football synthétique à Châteaubriant
- 2 murs d'escalade (Erbray et Soudan)
- 8 tables spécifiques à la pratique du tennis de table en extérieur

2022
EN QUELQUES
CHIFFRES

674 élèves
inscrits

484 élèves
en musique

100 élèves
en danse

90 élèves
en théâtre

CULTURE



PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE

Signature du premier projet culturel de territoire Châteaubriant- Derval (dans le cadre d'une démarche partenariale proposée par le Département de Loire-Atlantique avec l'État-DRAC des Pays de la Loire). Le projet prévoit de permettre aux jeunes de s'initier à toutes les disciplines artistiques, d'intensifier la présence d'artistes sur le territoire et de renforcer le service de lecture publique grâce au réseau des bibliothèques et médiathèques intercommunales. Il est prévu un financement des actions de la première année du PCT à hauteur de 359 700 €, dont participation de la communauté de communes à hauteur de 205 420 €, du Département de 109 780 € et de l'État-DRAC de 44 500 €.



CONSERVATOIRE

Le conservatoire intercommunal de musique, de danse et d'art dramatique est un établissement d'enseignement spécialisé accessible aux enfants à partir de 5 ans, aux adolescents et aux adultes.

Situé à Châteaubriant, le conservatoire est aussi un acteur important de la vie culturelle et éducative du territoire en proposant chaque année de nombreuses actions.

PARTENARIATS AVEC LES ASSOCIATIONS CULTURELLES LOCALES

« La douche » à Saint-Aubin des Châteaux: un studio de répétition construit et financé par la communauté de communes. La gestion, confiée à l'association Arcel et plus particulièrement au Pôle de musiques actuelles Aubin d'Son, a bénéficié d'une subvention de 7 500 €.

La section musicale de l'association la Barakatous au pôle musical intercommunal à Derval a, pour sa part, bénéficié d'une subvention de 43 500 €.



ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Différents dispositifs sont mis en place pour assurer l'accès à la culture pour tous :

- les **interventions musicales en milieux scolaires (IMS)** ainsi qu'un atelier de danse encadrés par les professeurs du Conservatoire intercommunal. **2 737 élèves de 40 écoles et 141 classes.**
- les **parcours dans les domaines des arts plastiques, de la danse, du théâtre, du patrimoine et de la musique** sur l'ensemble du territoire intercommunal : 712 élèves issus de 34 classes.
- **des accueils de groupes** dans le cadre des résidences d'artistes (264 personnes)
- **Lumière sur l'animation**, manifestation autour du cinéma d'animation en partenariat avec Émeraude Cinéma, la NEF animation. 12 classes soit 282 élèves.
- **l'accueil de classes et de groupes** dans les bibliothèques et les médiathèques 3 524 élèves issus de 173 classes.
- **des parcours d'éducation artistique et culturelle** pour les scolaires dans le cadre de lettre en scène 6 classes, 127 élèves

LECTURE PUBLIQUE

Le projet culturel et scientifique de la lecture redéfinit les objectifs en matière de lecture publique, ce qui a entraîné une augmentation progressive des heures d'ouverture au public. Avec comme objectifs le développement du numérique, la mise en place d'une politique documentaire adaptée, le développement de l'action culturelle et des accueils de groupes. Le territoire compte 26 bibliothèques/médiathèques soit un équipement intercommunal dans chaque commune.



2022

EN QUELQUES
CHIFFRES



23

bibliothécaires

180

bénévoles



6 853

inscrits, dont

1 362

nouveaux

MANIFESTATIONS, ACTIONS ET PROGRAMMATIONS CULTURELLES

CONSERVATOIRE, des scénos, des spectacles, des concerts, des conférences. À noter un fort développement des scénos et spectacles hors les murs.

FestiMômes, 9^e édition au Théâtre de Verre, **167 participants**. (élèves des écoles de Nazareth Châteaubriant, Erbray, Jans, Louisfert, Lusanger et Sion-Les-Mines ainsi que les élèves et les professeurs du Conservatoire). Temps fort restituant une partie du travail réalisé dans le cadre des IMS, associant les orchestres du Conservatoire et les élèves de cycle III des écoles primaires du territoire.

4 spectacles tout public des artistes des parcours d'éducation artistique et culturelle

2022

EN QUELQUES CHIFFRES

CONSERVATOIRE

32 manifestations

4 190 spectateurs



LES INTERCALÉES

3 000 participants

BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES

359 animations (expositions, prix littéraires, spectacles, ateliers, animations numériques, concerts...) ont bénéficié à plus de **3 400 personnes** sur l'ensemble du territoire.

Des **temps forts réguliers**: la Nuit de la Lecture, le Printemps des Poètes, le mois du documentaire, la Fête des bibliothèques et médiathèques, le C'Num.

Plusieurs prix: Adorez lire, prix des Cinéphiles, prix des Lecteurs,

Des animations tout public autour du conte et de la lecture mais aussi des spectacles, des conférences, des animations musicales, des ateliers créatifs, des projections de film, des expositions, de l'éveil corporel...

Sans oublier... **l'espace multimédia** de la Médiathèque à Châteaubriant dans lequel **1 328 personnes** ont bénéficié de la mise à disposition d'ordinateurs.

Des **portages de livres** à la MAPA, dans des EHPAD et à domicile pour **172 personnes**.

LES EXPOSITIONS DES PARCOURS D'ART. (GALERIE 29, SALLE D'EXPOSITION DE LA MÉDIATHÈQUE DE DERVAL).

Recrutement d'une médiatrice pour les accueils de groupes et le développement des partenariats.

Ouverture d'une nouvelle plage horaire à la Galerie 29, pour accueillir le public (soit 2 jours d'ouverture par semaine).

Des ateliers tout public ont été mis en place.

1 340 personnes ont été accueillies pendant les expositions

Nouveautés: lancement d'accueils de groupe partagés avec la Galerie 29, la Micro-Folie et la médiathèque de Châteaubriant. Organisation de vernissages des expositions.

RÉSIDENCES D'ARTISTES

2 résidences d'artistes organisées en 2022 à la demeure René Guy Cadou, lieu de résidence artistique parrainé par Philippe et Martine Delerm

Des temps de création personnelle de l'artiste, des temps tout public et des temps d'accueil de groupe coexistent, 600 personnes ont été touchées.

LES PARTENARIATS

Organisation de la troisième édition des **Intercalées**, manifestation estivale diffusant des spectacles et proposant des activités culturelles et de loisirs mobilisant les différents services de la communauté de communes, **7 communes** (Châteaubriant, La Meilleraye-de-Bretagne, Marsac-sur-Don, Juigné-des-Moutiers, Sion-les-Mines, Soudan, Soulvache) et les associations locales. **Près de 3 000 participants**.

Coordination des temps forts mensuels organisés par la communauté de communes et la ville de Châteaubriant

Renouvellement de la convention avec le Théâtre de Verre (3 ans) pour l'organisation de spectacles décentralisés sur le territoire et l'accueil des spectacles du conservatoire.

2022 C'EST AUSSI ...

- **La première édition du Festival « Les Divas du jazz »** à Châteaubriant et Moisdon-la-Rivière. 4 000 spectateurs.
- **Une nouvelle formule pour les journées portes ouvertes du Conservatoire**: mises en situation, essais, mini-concerts, accueil personnalisé, rencontres avec l'équipe du conservatoire... pour tous les âges.
- Le développement de la **médiation à la Galerie 29** et à la salle d'exposition de Derval pour tous les publics (scolaires, structures médico-sociales, EHPAD...).
- La réalisation d'un **film sur la culture** au sein de la communauté de communes, à retrouver sur la chaîne Youtube.
- **La relance du festival Lettre en scène**, nouvelle formule: un festival annuel sur 3 jours, 1 300 personnes).
- 1^{ères} éditions pour **l'Art du Polar et Lumière sur l'animation**.
- Le **choix de l'architecte** pour la bibliothèque de Saint-Vincent-des-Landes



Communauté de communes

Siège :

5 rue Gabriel Delatour 44110 Châteaubriant

Annexe :

1 allée du Rocheteur 44590 Derval

Tél. : 02 28 04 06 33

Email : accueil@cc-chateaubriant-derval.fr



WWW.CC-CHATEAUBRIANT-DERVAL.FR



Communauté de communes



WWW.CC-CHATEAUBRIANT-DERVAL.FR

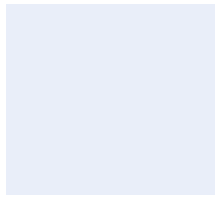
Siège :
5 rue Gabriel Delatour 44110 Châteaubriant

Annexe :
1 allée du Rocheteur 44590 Derval

Tél. : 02 28 04 06 33

Email : accueil@cc-chateaubriant-derval.fr





Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt-trois, le six avril, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes- sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY			X	P	Mme Claudie SONNET
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
M. François-Xavier LE HECHO	X					
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT	X				
	Mme Laurence LE BIHAN	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL			X	P	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON			X		
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES			X	P	Mme Marie-Irène BOUIN
JUIGNE DES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF			X	P	Mme Géraldine PINSON-LERAY
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN			X		
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN			X	P	M. Patrick GALIVEL
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN			X	P	Mme Brigitte MAISON
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY			X	P	M. Jean-Noël BEAUDOIN
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER					
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	M. Didier PAITIER	X				
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Monsieur François-Xavier LE HECHO

AR-Préfecture

044-200072726-20230407-6-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 07-04-2023

Publication le : 07-04-2023



Le Président,

Alain HUNAUT